



Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du 28 juin 2024 – 19h00

Au centre Saint-André – Verrières le Buisson

Ordre du jour

- 1) Rapport Moral du Président
- 2) Rapport du Trésorier
- 3) Rapport technique
- 4) Sorties à l'étranger
- 5) Élection des Membres du Bureau
- 6) Informations diverses

Le nombre d'Adhérents présents étant de 45 personnes, et le nombre de Pouvoirs reçus étant de 24, soit 69 votants, le quorum de 20% fixé par les statuts et le règlement intérieur du club est atteint. L'Assemblée Générale peut donc se tenir et valablement délibérer.

1) Rapport moral du Président

Le rapport moral du Président est sur la saison de l'année scolaire, d'octobre 2023 à juin 2024.

Le bilan 2023/2024 est positif. En plus du maintien de nombreux adhérents, de nouvelles adhésions et de nouveaux encadrants ont augmenté le nombre d'adhésion. Cependant nous déplorons des personnes et enfants mis sur liste d'attente.

L'encadrement reprend de l'essor avec des formations de compétences, ce qui pérennise l'activité pour encadrer les adhérents.

1.1. Effectif global de la section année 2023 – 2024

Le club a comptabilisé 151 licenciés :

- 126 adultes
- 25 jeunes : 13 de moins de 13 ans et 12 entre 13 et 17 ans.

Il y a 21 encadrants dont 5 femmes.

Il est rappelé que tous les encadrants et membres du bureau sont des bénévoles.

1.2. L'Apnée (représenté par François Memheld en l'absence de Marie-Claude Marchand)

La section apnée est sous la responsabilité de Marie Claude Marchand.

Elle est composée de 4 encadrants. Il y a 24 inscrits dont 16 pratiquants réguliers. Les entraînements ont lieu les mardis et vendredis sur le site de Polytechnique.

Il y a eu, cette année, 4 séances de fosses à Lagny et 2 à Conflans avec le club de Villebon sur Yvette.

En 2024, il y a eu la possibilité de réaliser 2 groupes de débutants grâce à la deuxième ligne accordée le mardi, l'arrivée d'encadrants extérieurs et de 11 demandes d'inscription.

Nous déplorons plusieurs défections en cours d'année.



Challenge apnée Massy

Nous nous félicitons d'une 5ème place sur 9 au challenge club et nous tenons à féliciter particulièrement Nelly qui reçoit la médaille d'or féminin.

Niveau et formation

- Validation apnéiste piscine : Pierre Blandel et David N'guyen
- Validation RIFAA : Davis N'guyen, Gwenolé Prats, Frantz Thiessart, Pierre Blandel
- Formation apnéiste de sécurité : Nelly Jacquemot
- Formation de juge : Marie-Claude Marchand
- Validation apnéiste eau libre (Les Pouilles Italie) : Pierre-Olivier De Franco, Nelly Jacquemot et Renaud Seguin.

Achat matériel

Les achats en complément de la bouée pour une atelier profondeur ont été : corde, arrêtoir, poulie octopus et mousquetons.

Prévisions 2024

- Maintien de 2 jours d'entraînement par semaine
- Une seule ligne débutant le vendredi
- 4 encadrants
- 4 séances fosses
- Nouvelle participation au challenge interclub
- Nelly en formation IE, CODEP 91
- Photos et vidéos pendant les séances proposées par Pierre-Olivier De Franco
- Demande d'une séance animation tir sur cible
- Fabrication de plombs de cou

1.3. Bilan Section Jeunes :

Cette année, les effectifs ont été de 25 jeunes avec la création d'une section grands jeunes de 12 adhérents.

Cette section est encadrée par 10 moniteurs.

Les séances se déroulent habituellement pendant la période scolaire de 18h30 à 20h à la piscine de Polytechnique. Les jeunes préparent pendant l'année les brevets de Bronze, Argent, PE40, PE60, N1 et N2 pour les plus âgés et peuvent valider ces brevets lors du stage du Frioul en Juillet.

1.4. Bilan Section Handisport :

La section Handi compte, cette année, 3 adhérents : Benoit - Lola et Jullian

De plus, 4 moniteurs (Jean-Michel, Bertrand, Pierre et Michel) de l'USP plongée ont participé et encadré, durant 4 mercredis du mois de Juin 2024, les rencontres militaires blessures et sports à Aubigny sur Nère. 95 baptêmes ont été réalisés avec la participation des clubs de Bourges et Brétigny.

Jean Michel Foulquier est le directeur technique HandiSub et Bertrand Bouchend'homme gère les relations USP Handi et militaires.

La section Handi bénéficie de 4 moniteurs EH1+ présents et 2 moniteurs ont rejoints la section : Dominique et Hervé.

Les entraînements Handi ont lieu le mercredi soir de 19h à 21h au centre de la Vague. Sur ce



même créneau sont proposés les baptêmes. Cette année, 7 baptêmes ont eu lieu via le bureau d'aide social et 30 autres via la Mairie de Palaiseau et celle d'Etampes.

Le créneau du mercredi est reconduit pour la saison 2024/2025. Merci à Evelyne Pruvot de l'USP générale.

La flamme Olympique passera sur Etampes, une initiative d'une journée baptêmes Handi sera faite pour l'occasion.

1.5. Bilan Fosses :

Cette année, 15 plongées en fosse ont été programmées mais 3 annulées pour causes de grève des agriculteurs et fortes pluies.

La projection pour la saison 2024/2025 : les créneaux identiques ont été validés pour les sections plongée et apnée.

La fosse d'Antony est toujours en reconstruction, test d'étanchéité... bon espoir pour 2025 mais pour l'instant pas de preuve concrète de la réouverture.

Jérôme Lemeray, responsable fosses, engagera les réinscriptions à ce moment-là et réorganisera les fosses au besoin.

1.6. Matériel :

Un rappel important est réalisé sur la nécessité de faire attention au matériel qui est confié par l'USP Plongée.

Dorénavant, un chèque de caution va être demandé en plus d'une fiche d'emprunt.

□ TIV

L'inspection visuelle des blocs sous pression est une obligation légale annuelle sous la directive du ministère de l'industrie. Cette année, elle a eu lieu le samedi 15 juin 2024, environ 100 bouteilles ont été contrôlées.

Nous rappelons que les adhérents peuvent se former au TIV et que cette formation est remboursée par l'USP Plongée.

Nous remercions particulièrement Jean-Michel Foulquier, responsable matériel, et sa team, grâce à qui nous avons pu assurer toutes nos sorties et séances.

Benjamin Leporcq rejoint le Team matériel.

⇒ **Le Rapport Moral du Président est voté à l'unanimité**



2) Rapport du Trésorier

2.1 Année 2023 :

La bilan trésorier est réalisé en année civile contrairement à l'adhésion qui est en année scolaire.

Sur l'année 2023, il y a eu 126 inscriptions adultes et 25 jeunes.

Les charges de l'année 2023 ont été de 72 828 € et les recettes de 91 601€, soit un bénéfice de 18773€.

Ce bénéfice est faussé par une année de doubles cotisations avec des encaissements par virement et chèques dès octobre 2023 et non plus à partir de janvier 2024.

➤ Les recettes

Les évolutions par rapport à 2022 trouvent principalement leurs explications dans le fait d'une double cotisation sur l'année 2023. De plus, il y a eu plus de sorties en 2023 versus 2022 suite à la sortie de la COVID.

Qu'est-ce que la subvention de fonctionnement et pourquoi a-t-elle diminué ?

Une subvention de fonctionnement est une aide financière accordée par les pouvoirs publics aux associations pour financer la gestion courante et globale de l'association, conformément à son objet social. L'explication donnée est que l'État se désengage sur des petites sections ; les subventions sont données à des plus grosses sections. Les petites subventions servent à payer les frais de la vague, Polytechnique ... Celle de 2023 a été versée en janvier 2024. Il s'agit, à ce jour, de surveiller que celle de 2024 soit tout de même versée.

➤ Les dépenses

La principale augmentation des dépenses est la location fosse : les fosses sont un pôle d'augmentation sans subvention. L'USP est un des seuls clubs à ne pas faire payer les fosses aux adhérents. Cela va-t-il durer dans le temps de ne pas faire payer les fosses aux adhérents ? Il est donc important de tenir son engagement quand on s'inscrit sur les fosses !

Dépenses matérielles : ré épreuve blocs (1499€), achat stabs, palmes masque facial, sac filet (3708€) ... soit au total de 7 271€

Sorties 2023 :

- Stage technique Saint-Mandrier : 35 participants (recettes : 21687€ / dépenses: 23233€)
- Sage Frioul : 33 participants (recettes : 15445€/ dépenses : 16637€)
- Sortie Roussay : 11 participants (recettes : 2137€ / dépenses : 2494€)
- Sortie Maldives et Petites Galápagos : règlement en direct

Animation : dépenses 3427€, recettes 2515€ soit une prise en charge du club de 912€

Il y a eu en 2023 7 soirées animations : la soirée galette (33 participants), la soirée crêpes (32 participants), la soirée DAN (24 participants), la soirée AG (54 participants), la soirée vins et fromages (40 participants), la soirée Noël (69 participants), une soirée jeune (Pâques).

2.2 Budget 2024 :



Union Sportive de Palaiseau
Section PLONGEE SOUS-MARINE
43 rue Georges Sand 91120
PALAISEAU



Le budget prévisionnel de 2024, présenté sous forme d'un tableau, est de :

- Prévision dépenses : 74 100€
- Prévision recettes : 74100€

Il est prévu l'achat de matériel : gilets stabilisateurs, détendeurs ...
De plus 2 blocs ont été réévalués suite à la TIV du 15/06/2024

Les prévisions des sorties 2024 sont :

- St Mandrier (stage technique) : 14 au 21 avril 2024
- Marseille (exploration) : 31 mai au 3 juin 2024
- Frioul (sortie enfant) : 5 au 9 juillet 2024
- Roussay (exploration) : 27 au 29 septembre 2024
- Thaïlande (exploration) : 21 octobre au 1^{er} novembre 2024

Quelques idées sont proposées sur les goodies pour la rentrée 2024/2025 : ponchos ? t-shirts ? polos ? gourdes ? bonnets ? Un sondage sera réalisé auprès des adhérents pour valider le choix.

- Point subventions : Deux demandes de subventions qui ont été refusées car la plongée n'est pas une section "vendeuse" notamment dans un contexte de JO
- ⇒ **A l'unanimité l'Assemblée générale donne quitus au trésorier pour la gestion des comptes.**



3) Rapport technique

3.1 Bilan des formations :

Formation cadre

- Tutrice de stage initiateur : Françoise Vieille
- Initiateurs : Benjamin Leporcq et Pierre-Arnaud Robert
- Formation GP-N4 : Valérie Noel

Formation Handi

- PESH 6 : Benoit Miot

Formation Adultes

- N1 : Aurélien Cadoz et Didier Le Quere
- PE40 : Mathilde Pegard
- N2 : Armelle Marecat, Claire Debril-Loiseau, Halla Olafsdottir, Axel Evrad, Gérard Le Bras, Xavier Tesson
- N3 : Alexis Tchirbachian
- PA 40 : Camille Antoniotti, Wissam Bou Nader et Hervé Cagnon

3.2 Fiche de suivi :

Présentation de la nouvelle fiche qui a été éprouvée et appréciée par les encadrants et les stagiaires.

Il y a quelques améliorations à travailler :

- Difficultés de remplissage
- Réfléchir à un code couleur plutôt que des lettres
- Une version papier plus facile à remplir après chaque séance mais plus difficile à communiquer.

3.3 Informations CTN :

CACI :

- Plus de CACI systématique pour un baptême Handi
- Plus de CACI à l'entrée de la formation plongeur bronze

Nitrox élémentaire : âge minimum amené à 12 ans

N3/PE60 : abaissement de l'âge à 17 ans avec une autonomie maintenue à 18 ans

GP – N4 : le prérequis redevient N3

Ces modifications ont été validées mais pas encore retranscrites

Espace de formation numérique sur le site de la FFESSM pour le nitrox élémentaire

3.4 Programme 2024/2025 :

- Salle théorie : changement de jour et horaire à prévoir



Union Sportive de Palaiseau
Section **PLONGEE SOUS-MARINE**
43 rue Georges Sand 91120
PALAISEAU



- Formation entretien matériel : intégrer l'entretien du matériel le plus tôt possible dans les formations et recommander l'achat de matériel de manière plus précoce afin de se former sur son propre matériel
- Conditions d'évolution : travail en combi, avec lestage.... A chaque séance
- Pratiques annexes : exercices hors techniques (bio, photos...) sortie bio-archéo...

⇒ **Le rapport technique est validé à l'unanimité par l'assemblée générale**



Union Sportive de Palaiseau
Section PLONGEE SOUS-MARINE
43 rue Georges Sand 91120
PALAISEAU



4) Sortie à l'étranger

Sortie 2023 / 2024 :

- Les Maldives 2023 : organisé par Philippe Demilly, il y a eu 22 participants sur un mode croisière
- Equateur 2023 : deux vidéos présentées par Pierre Antoniotti

Pierre part vers d'autres horizons mais reste au bureau avec Xavier en suppléance sur les sortie France.
En 2024/2025, deux sorties à l'étranger sont déjà en cours de projet :

- Thaïlande : deux croisières
- Égypte type croisière



5) Election des Membres du Bureau

Article 18 du statut USP :

Le bureau de section comprend obligatoirement :

- Un Président,
- Un vice-président,
- Un Secrétaire,
- Un Trésorier.

Cette année, 1 poste sont à pourvoir : Alain Baldach a demandé un relai sur la responsabilité de la section jeune, relai pris par Michel Miot.

⇒ **L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour le passage de relai**

Le bureau 2024-2025 proposé est composé de 10 personnes, il est procédé à la mise au vote.

Les différentes fonctions au sein du Bureau sont réparties comme suit et ont été confirmées par un vote du Bureau à la suite de l'AG conformément aux statuts et règlement intérieur de l'USP Plongée :

- Président : Michel MIOT
- Vice-Président : Jérôme LEMERAY
- Responsable Technique : Sébastien BIZET
- Trésorier : Françoise VIEILLE
- Secrétaire : Lorène AUGER
- Responsable Animations : Manuel DIAS
- Responsable Sorties : Pierre ANTONIOTTI (Xavier Bertho suppléant)
- Responsable Matériel : Jean-Michel FOULQUIER
- Responsable Jeunes : Michel MIOT
- Responsable Subventions : Benjamin LE PORCQ

Merci aux Bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année.

Merci à tous ces membres et bénévoles pour votre engagement qui nous aide à gérer l'USP

Appel à volontariat pour le tractage et le gonflage

⇒ **L'Assemblée Générale vote à l'unanimité pour ce nouveau bureau.**



Union Sportive de Palaiseau
Section **PLONGEE SOUS-MARINE**
43 rue Georges Sand 91120
PALAISEAU



6) Informations diverses

- Convention Polytechnique en cours de réalisation
- Convention avec Lagny pour les fosses en cours de validation
- Reprise des activités à La Vague les mercredis soir de 19h à 20h30 Handisub 1 ligne
- Merci de garder l'original du CACI en votre possession car nous détruisons la copie après la prise de licence.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée Générale.

Le Président de l'USP Plongée

Michel MIOT

USP PLONGEE
N°07910061

Le Président de l'USP Plongée
Michel MIOT